

Guide méthodologique pour l'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec 

Table des matières

Introduction	2
1. Obligations.....	2
1.1. Indicateur de gestion GESTRED.....	2
1.2. POR Agrément Canada	2
2. Secteurs cliniques où les usagers sont admis et hébergés dans les installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale	2
2.1. Identification des auditeurs.....	2
2.2. Titre d'emploi.....	2
2.3. Nombre d'auditeurs.....	2
2.4. Quart de travail	3
2.5. Quantité et fréquence des audits	3
2.6. Outils de comptabilisation.....	3
2.7. Formation des auditeurs	3
2.8. Accompagnement et soutien des auditeurs.....	3
2.9. Reddition de compte	3
3. Secteurs cliniques où les usagers reçoivent des soins et services en externe ou à domicile par le CIUSSS de la Capitale-Nationale.....	3
3.1. Outils de sondage.....	3
3.2. Destinataires	4
3.3. Transmission du rapport.....	4
3.4. Plan d'amélioration.....	4
4. Communication des résultats.....	4
5. Responsabilités :.....	4
5.1. L'ensemble des directions cliniques	4
5.2. Service de prévention et contrôle des infections (PCI).....	4
6. Références.....	4
Annexe 1.....	0
Annexe 2.....	0
Annexe 3.....	1
Annexe 4.....	6
Annexe 5.....	8
Annexe 6.....	13
Annexe 7.....	15
Annexe 8.....	17
Annexe 9.....	19
Annexe 10	20

Introduction

L'hygiène des mains (HDM) est la mesure de prévention et de contrôle des infections (PCI) la plus simple et efficace pour prévenir la propagation des micro-organismes responsables des infections nosocomiales.

La promotion des bonnes pratiques et l'évaluation de la conformité à l'HDM sont une responsabilité partagée. Ainsi, en tout temps et dans l'ensemble des milieux cliniques, des observations de la conformité à l'HDM doivent être effectuées régulièrement, par tous, et ce particulièrement lors de situations à risques (ex. : période d'éclosion).

Les audits sont une méthode d'évaluation utilisée pour observer, qualifier et quantifier le taux de conformité à l'HDM. La réalisation d'audits permet, non seulement de connaître et d'analyser l'état de la situation, mais elle peut également servir à :

- Effectuer des rétroactions auprès du personnel
- Apporter des améliorations à nos pratiques
- Mesurer les retombées des changements apportés
- Ajuster à nouveau les stratégies et le plan d'action, lorsque requis

1. Obligations

L'organisation est soumise à des indicateurs de gestion et de qualité par l'entremise du plan stratégique du MSSS 2015 - 2020 (GESTRED) ainsi qu'à des pratiques organisationnelles requises (POR) par les normes d'Agrément Canada. De plus, l'HDM est un indicateur important à considérer dans l'évaluation de la qualité et la sécurité des soins et services rendus à la clientèle.

1.1. Indicateur de gestion GESTRED

- Seuls les secteurs mentionnés ci-bas sont soumis à l'indicateur de gestion au regard des taux d'HDM. Ces secteurs sont :
 - CHSLD de plus de 100 lits
 - CHSGS¹, comprenant les unités de soins de courte durée et les urgences de HLM² et BSP³. Seule cette catégorie est soumise à des audits sur les trois quarts de travail
- La cible établie par le MSSS pour la conformité aux pratiques d'HDM est de 80%

1.2. POR Agrément Canada

- Dans l'ensemble des manuels d'évaluation, vous retrouvez deux (2) POR qui sont reliées à l'HDM soit :
 - La conformité aux pratiques établies en matière d'hygiène des mains fait l'objet d'une évaluation
 - La formation sur l'hygiène des mains est offerte aux membres de l'équipe et aux bénévoles

N.B. Le présent guide se concentre sur le processus entourant la POR : *La conformité aux pratiques établies en matière d'hygiène des mains fait l'objet d'une évaluation*

2. Secteurs cliniques où les usagers sont admis et hébergés dans les installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Les audits par observation directe sont à prioriser pour évaluer la conformité aux pratiques d'HDM dans les milieux où les usagers sont présents dans nos installations. Ce type d'audit consiste à observer et à noter le comportement des membres de l'équipe en ce qui a trait à l'HDM en plus d'observer le milieu de travail. Les constats faits lors de ces audits serviront à élaborer les plans d'amélioration continue.

2.1. Identification des auditeurs

Considérant l'importance de ce processus, les personnes ciblées doivent répondre aux différents critères suivants :

- Modèles de rôle au regard de ses pratiques d'HDM
- Rigueur dans son travail
- Intérêt à faire des audits
- Bonne compréhension du processus entourant les audits d'HDM

2.2. Titre d'emploi

- Toutes personnes répondant aux critères ci-haut mentionnés, et ce, peu importe le titre d'emploi
- Ces personnes peuvent être notamment des aides de services, agentes administratives, professionnels, PAB

2.3. Nombre d'auditeurs

- Le nombre de personnes ciblées et formées doit être déterminé en fonction des critères suivants :
 - Taille et mission de l'installation
 - Obligation au regard des audits d'HDM de l'installation
 - Nombre suffisant d'auditeurs pour assurer la continuité

¹ Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés

² Hôpital de la Malbaie

³ Hôpital de Baie St-Paul

2.4. Quart de travail

- Les obligations reliées aux audits d'HDM ciblent le quart de travail de jour
- Exception pour celui des CHSGS (unités de soins de courte durée et les urgences de HLM et BSP) où les audits doivent être effectués sur tous les quarts de travail

2.5. Quantité et fréquence des audits

Pour connaître la quantité d'observation à effectuer pour votre installation, vous devez vous référer à [l'annexe 1](#).

Les audits doivent se faire en continu, et ce, afin de respecter le nombre d'indication par période identifié dans le tableau. Le calcul a été effectué pour permettre des données statistiquement significatives et ainsi la possibilité de comparaison entre les différents milieux cliniques.

2.6. Outils de comptabilisation

- La comptabilisation des observations peut se faire sous deux formes :
 - Format papier en utilisant le « *Canevas : formulaire d'audit (autres milieux de soins et services)* » que vous retrouvez à [l'annexe 2](#)
 - Format électronique en utilisant l'application « *Speedy audit* ». Cette application permet la saisie des observations en temps réel et l'envoi d'un fichier Excel par courriel pour la saisie dans l'UGSI. Vous retrouverez la procédure à [l'annexe 3](#)

2.7. Formation des auditeurs

- La formation est dispensée par le service de PCI. Toute l'information au regard de celle-ci est disponible à [l'annexe 4](#)

2.8. Accompagnement et soutien des auditeurs

- En suivi de la formation, un accompagnement par une conseillère en PCI est offert et fortement suggéré lors que la première séance d'audits. Cet accompagnement permet de s'assurer de la compréhension et du respect de la procédure
- Une équipe Teams a été créée pour soutenir les auditeurs ayant reçu la formation. Ce groupe offre un contact direct entre les auditeurs et le service de PCI afin de répondre à leurs questions et de leur offrir le soutien requis en temps réel. Pour toute demande d'accès à ce groupe TEAMS, veuillez en faire la demande à l'adresse du service de PCI : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

2.9. Reddition de compte

- L'indicateur « Taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains » doit être intégré et suivi dans les salles de pilotage tactique. Le suivi sera effectué en salle de pilotage stratégique selon une fréquence établie par la haute direction.
- Pour permettre ce suivi, les données recueillies lors des audits doivent être saisies dans l'Unité de la gestion et du suivi de l'information (UGSI) – Hygiène des mains des soignants.
- Vous retrouverez, en annexe, chacune des procédures associées aux éléments suivants :
 - Saisie des indicateurs HDM dans l'UGSI ([Annexe 5](#))
 - Pas à Pas Speedy Audit ([Annexe 3](#))
 - Production des rapports-HDM UGSI ([Annexe 6](#))

3. Secteurs cliniques où les usagers reçoivent des soins et services en externe ou à domicile par le CIUSSS de la Capitale-Nationale

Pour les secteurs où il est difficile de faire les audits par observation directe, le sondage d'auto-audit devient la méthode à privilégier. Pour ce faire, nous avons mis en place une procédure afin de standardiser ce processus dans l'organisation. Cette procédure permet à tous les employés qui œuvrent dans ces secteurs d'activités cliniques de procéder à la complétion du sondage d'auto-évaluations (auto-audits) au regard de leur pratique d'HDM.

Voici les éléments à considérer pour la mise en place de ce processus.

3.1. Outils de sondage

- L'outil à compléter est sous la forme d'un sondage Forms, via un lien web, que chaque employé va recevoir par courriel. Le lien à utiliser est le suivant : <https://forms.office.com/Auto-audit-hygiene-des-mains>
- Un pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS, incluant ce lien est disponible à [l'annexe 7](#)
- Le sondage Forms doit être acheminé aux gestionnaires et aux employés deux fois par année, soit :
 - le 1er lundi du mois d'octobre
 - le 1er lundi du mois de mai
- Les employés ont 30 jours pour compléter le sondage
- Le sondage doit être fermé lorsque les 30 jours sont écoulés
- Chaque employé doit compléter 5 sondages Forms dans la période ciblée
- Une version papier doit être rendue disponible pour les employés n'ayant pas accès au sondage Forms. Vous retrouvez un exemple à [l'annexe 8](#)
- Les sondages doivent être effectués à 5 moments différents suite à une intervention auprès d'un usager et ce, dans les 30 jours

3.2. Destinataires

- Un courriel doit être acheminé par le directeur à tous les gestionnaires de sa direction à la fréquence ciblée. Ce courriel doit contenir toute l'information nécessaire à la complétion des sondages ainsi que le lien Forms pour que chaque employé visé puisse répondre en fonction des directives établies. Vous retrouverez un exemple de courriel à [l'annexe 9](#)
- Chaque gestionnaire doit faire suivre le courriel explicatif à tous les employés de son service

3.3. Transmission du rapport

- Suite à la fermeture du sondage Forms, les résultats doivent être traités et un rapport doit être élaboré et transmis aux gestionnaires et employés
- Vous retrouverez un lien pour vous soutenir dans le traitement des données et la production des rapports dans le pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS à [l'annexe 7](#)
- L'annexe 10 vous propose un exemple de rapport pouvant être rédigé
- Lorsque le rapport est disponible, les informations doivent être transmises aux équipes par les trajectoires de communication interne déjà existantes

3.4. Plan d'amélioration

- Un plan d'amélioration doit être élaboré en collaboration avec les employés en fonction des résultats obtenus
- Le service de PCI peut collaborer à la recherche de solutions et de stratégies
- Vous pouvez consulter [le site Web du CIUSSS Capitale-Nationale – Hygiène des mains](#) pour toutes les informations pertinentes à la rédaction du plan d'amélioration

4. Communication des résultats

Il est primordial de communiquer les résultats des audits d'HDM, aux gestionnaires et aux employés. Les résultats doivent être également partagés aux bénévoles, proches aidants et usagers.

5. Responsabilités :

5.1. L'ensemble des directions cliniques

- Mettre en œuvre toutes les actions requises en lien avec le processus d'audits d'HDM en fonction du portrait de son secteur clinique
- Répondre aux redditions de compte en lien avec l'HDM
- Communiquer les résultats des audits d'HDM aux gestionnaires et aux équipes
- Suivre dans la salle de pilotage tactique, les résultats des audits d'HDM
- Promouvoir les meilleures pratiques au regard de l'HDM
- Développer et implanter un plan d'amélioration continu afin de corriger les lacunes en matière d'HDM dans leurs secteurs d'activité, le cas échéant. Consulter, au besoin, le Service de PCI

5.2. Service de prévention et contrôle des infections (PCI)

Soutenir les directions dans le processus d'audits d'HDM

Former et soutenir les auditeurs dans le respect des procédures

Participer avec les directions à la recherche de stratégies pour améliorer les taux d'HDM

Collaborer avec les directions à la mise en place des plans d'amélioration des pratiques d'HDM

6. Références

Accréditation Agrément Canada, Programme Qmentum Québec. *Pratiques organisationnelles requises, Accreditation Canada et ses bailleurs de licence*, Livret 2021

Accréditation Agrément Canada, Manuel d'évaluation Qmentum Québec. *Gouvernance, leadership et normes transversales, Accreditation Canada et ses bailleurs de licence*, version 1

Direction des soins infirmiers. *Protocole relatif à l'hygiène des mains*, Service de prévention et contrôle des infections, 16 janvier 2019

Direction des soins infirmiers. *Politique relative à l'hygiène des mains*, Service de prévention et contrôle des infections, 26 septembre 2018.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans les établissements, 23 avril 2019. [Taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans les établissements - Répertoire des indicateurs de gestion en santé et services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

Annexes

[Annexe 1 : Nombre d'observations d'HDM selon le milieu](#)

[Annexe 2 : Canevas formulaire d'audit – autres milieux de soins](#)

[Annexe 3 : Pas à pas pour l'application Speedy Audit](#)

[Annexe 4 : Fiche synthèse formation Audits hygiène des mains](#)

[Annexe 5 : Saisie des indications d'hygiène des mains dans l'Unité de gestion et du suivi de l'information \(UGSI\)](#)

[Annexe 6 : Production des rapports d'Hygiène des mains dans l'Unité de gestion et de suivi de l'information \(UGSI\)](#)

[Annexe 7 : Pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS](#)

[Annexe 8 : Auto-audit/Hygiène des mains \(HdM\)](#)

[Annexe 9 : Exemple de courriel](#)

[Annexe 10 : Rapport d'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains \(\(HDM\)](#)

Nombre d'observation d'HDM

DITSADP										
Nom du centre	Nb. D'Unité	Nb. De lit/Unité	Nb. D'indication annelles maximales 2018	Nombre d'indication annuelles minimales 2018	Nombre d'indications annuelles maximales 2024	Nombre d'indications annuelles minimales 2024	Nombre d'indications/trimestre maximales	Nombre d'indications /trimestre minimales	Nombre d'indications /période maximales	Nombre d'indication /période minimale
IRD PQ Hamel	4	30	350	350	300	250	75	63	23	20
IRD PQ St-Louis	1	15	215	145	215	145	54	36	18	12
Total			565	495	515	395	129	99	41	32

DSMDI										
Nom du centre	Nb. D'Unité	Nb. De lit/Unité	Nb. D'indication annelles maximales 2018	Nombre d'indication annuelles minimales 2018	Nombre d'indications annuelles maximales 2024	Nombre d'indications annuelles minimales 2024	Nombre d'indications/trimestre maximales	Nombre d'indications /trimestre minimales	Nombre d'indications /période maximales	Nombre d'indication /période minimale
IUSMQ	18	20	340	310	225	200	57	50	18	16
CRDQ	1	12	75	75	75	75	19	19	6	6
Baie-Saint-Paul (DSMDI)	1	7	195	75	195	75	49	19	16	6
Total			610	460	495	350	125	88	40	28

DSAPA - CHSLD/MDA MA < 100 LITS										
Nom du centre	Nb. D'Unité	Nb. De lit/Unité	Nb. D'indication annelles maximales 2018	Nombre d'indication annuelles minimales 2018	Nombre d'indications annuelles maximales 2024	Nombre d'indications annuelles minimales 2024	Nombre d'indications/trimestre maximales	Nombre d'indications /trimestre minimales	Nombre d'indications /période maximales	Nombre d'indication /période minimale
CH Alphonse-Bonenfant	2	25	315	270	195	180	49	45	15	14
CH de Bellerive	2	32	335	305	225	205	57	52	18	16
CHSLD Charlesbourg	2	32	340	305	230	210	58	53	18	17
Hôpital Chauveau (SAPA)	2	31	330	290	180	165	45	42	14	13
CH Christ-Roi	5	21	335	305	275	240	69	60	22	19
CH Clermont	2	21	305	255	185	170	47	43	15	13

DSAPA - CHSLD/MDA MA < 100 LITS (suite)

CHSLD Donnacona	2	44	360	345	255	225	64	57	20	18
CH du Fargy	3	22	305	260	230	210	58	53	18	17
HSAB (SAPA)	5	33	365	350	280	245	70	62	22	19
CHSLD Loretteville	3	25	325	285	240	215	60	54	19	17
Paul Triquet	2	31	320	280	180	165	45	42	14	13
CH Sacré-Cœur	2	36	345	315	230	210	58	53	18	17
CHSLD Pont--Rouge	1	32	305	255	170	160	43	40	13	13
Faubourg	3	32	345	315	255	225	64	57	20	18
St-Casimir	2	32	340	310	225	205	57	52	18	16
St-Marc (SAPA)	2	27	330	290	220	200	55	50	17	16
St-Raymond	2	32	340	305	230	205	58	52	18	16
HRP (SAPA-soins palliatifs)	1	37	340	305	155	145	39	37	12	12
St-Siméon	1	19	225	155	130	120	33	30	10	10
MDA Ste-Foy (Louis-Hébert)	N/A	N/A	290	240	270	235	68	59	21	18
MDA Lebourgneuf (Yvonne Sylvain)	N/A	N/A	350	330	275	240	36	60	22	19
MDA St-Hilarion	N/A	N/A	N/A	N/A	210	190	53	48	17	15
MDA Pont-Rouge	N/A	N/A	N/A	N/A	210	190	53	48	17	15
Total			6845	6070	5055	4555	1239	1149	398	361

DSAPA -SGS UTRF/URFI SPFV

Nom du centre	Nb. D'Unité	Nb. De lit/Unité	Nb. D'indication annuelles maximales 2018	Nombre d'indication annuelles minimales 2018	Nombre d'indications annuelles maximales 2024	Nombre d'indications annuelles minimales 2024	Nombre d'indications/trimestre maximales	Nombre d'indications /trimestre minimales	Nombre d'indications /période maximales	Nombre d'indication /période minimale
Hôpital Chauveau (URTF-URFI)	1	20	285	235	130	120	33	30	10	10
CH Christ-Roi (URTF-URFI)	2	12	245	245	130	120	33	30	10	10
HRP (URTF-URFI-Post-aigus)	1	25	305	305	195	175	49	44	15	14
HSAB (UTRF-URFI)	1	12	225	225	110	105	28	27	9	8
Jeffery Hale (UTRF_URFI)	1	17	315	315	195	180	49	45	15	14
CHSLD Charlesbourg (SPFV)	1	8	215	150	215	150	54	38	17	12
Total			1590	1475	975	850	246	214	76	68

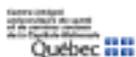
DJ										
Nom du centre	Nb. D'Unité	Nb. De lit/Unité	Nb. D'indication annuelles maximales 2018	Nombre d'indication annuelles minimales 2018	Nombre d'indications annuelles maximales 2024	Nombre d'indications annuelles minimales 2024	Nombre d'indications/trimestre maximales	Nombre d'indications /trimestre minimales	Nombre d'indications /période maximales	Nombre d'indication /période minimale
Pédopsychiatrie	2	12	240	180	240	180	60	45	18	14
Total			240	180	240	180	60	45	18	14

DSISP										
Nom du centre	Nb. D'Unité	Nb. De lit/Unité	Nb. D'indication annuelles maximales 2018	Nombre d'indication annuelles minimales 2018	Nombre d'indications annuelles maximales 2024	Nombre d'indications annuelles minimales 2024	Nombre d'indications/trimestre maximales	Nombre d'indications /trimestre minimales	Nombre d'indications /période maximales	Nombre d'indication /période minimale
Baie-St-Paul (URGENCE)	1	8	235	175	140	130	35	33	11	10
Hôpital Chauveau (URGENCE)	1	5	185	745	150	140	38	35	12	11
HRP (URGENCE)	1	7	225	160	145	135	37	34	12	11
HSAB (URGENCE)	1	4	180	125	145	135	37	34	12	11
Jeffery Hale (URGENCE)	1	8	215	155	110	105	28	27	9	8
St-Marc (URGENCE)	1	9	85	50	120	110	30	28	10	9
Hôpital de la Malbaie (URGENCE)	1	3	215	175	145	135	37	34	12	11
HLM 3e		14	245	180	245	180	62	45	19	14
HLM 4e		22	295	250	295	250	74	63	23	20
Baie-St-Paul (DSI-UHCD)	1	28	355	330	200	180	50	45	16	14
Total			1340	1585	1695	1500	242	225	78	71

DSAPA CHSLD/ MDA MA > 100 LITS

Nom du centre	Nb. D'Unité	Nb. De lit/Unité	Nb. D'indication annuelles maximales 2018	Nombre d'indication annuelles minimales 2018	Nombre d'indications annuelles maximales 2024	Nombre d'indications annuelles minimales 2024	Nombre d'indications/trimestre maximales	Nombre d'indications /trimestre minimales	Nombre d'indications /période maximales	Nombre d'indication /période minimale
Baie-St-Paul (SAPA CH)	3	34	340	340	230	205	58	52	18	16
Baie-St-Paul (SAPA UHCD)	1	17	290	130	290	130	73	33	23	10
Hôpital Général de Québec	8	32	365	355	330	285	83	72	26	22
Jeffery Hale (SAPA)	4	25	355	335	275	240	69	60	22	19
CH Limoilou	4	32	355	330	295	255	74	64	23	20
CH Notre-Dame de Lourdes	10	22	360	335	315	275	79	69	25	22
CH St-Antoine	4	61	370	365	370	365	93	92	29	28
Saint-Augustin	5	56	375	370	375	370	94	93	29	29
St-Brigids	3	47	365	355	285	250	72	63	22	20
Domaine St-Dominique			-	-	290	255	73	64	23	20
Total			3525	3265	2765	2375	695	598	218	186

Canevas formulaire d'audits autres milieux de soins



Audit : Hygiène des mains

(Grille d'observations pour les milieux de soins et services)

Installation : _____	Trimestre (Période) : ____ T1 (3) ____ T2 (6) ____ T3 (9) ____ T4 (13)	<u>Titre d'emploi</u>
Année financière : _____	Observateur : _____	1 - Inf. / Inf. aux.
Date début audit: / /		2 - Médecin
Date fin audit: / /		3 - PAD
		4 - Ergo / Physio

Jour	Titre emploi	Oui		Non	Unité
		<= 19 sec.	>= 20 sec.		

Moment 1

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Moment 4

1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Commentaires, observations:

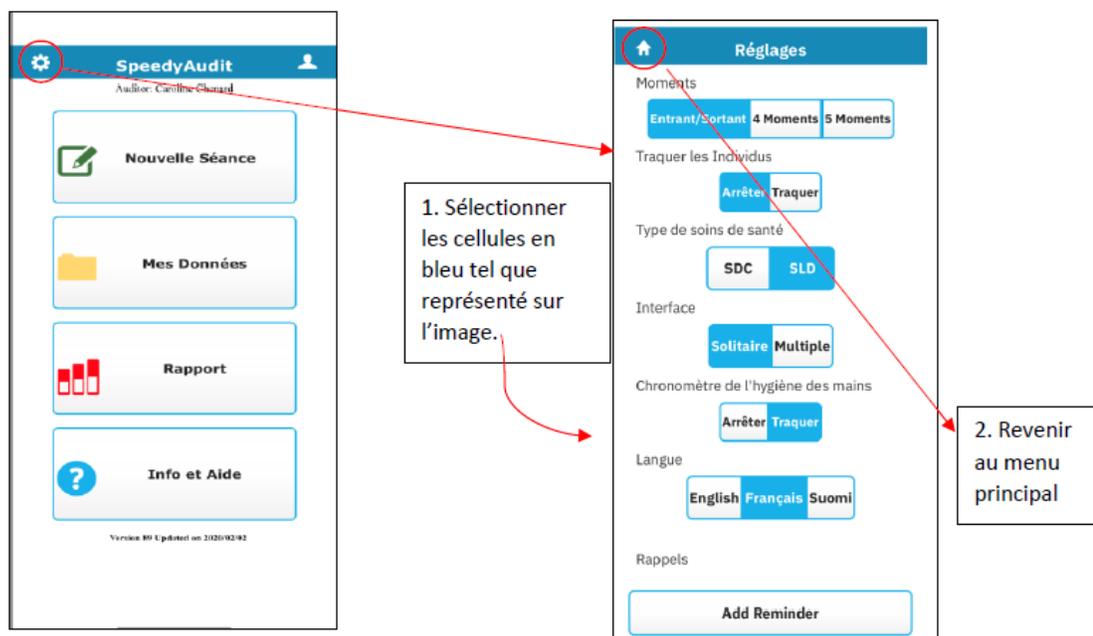
Signature : _____

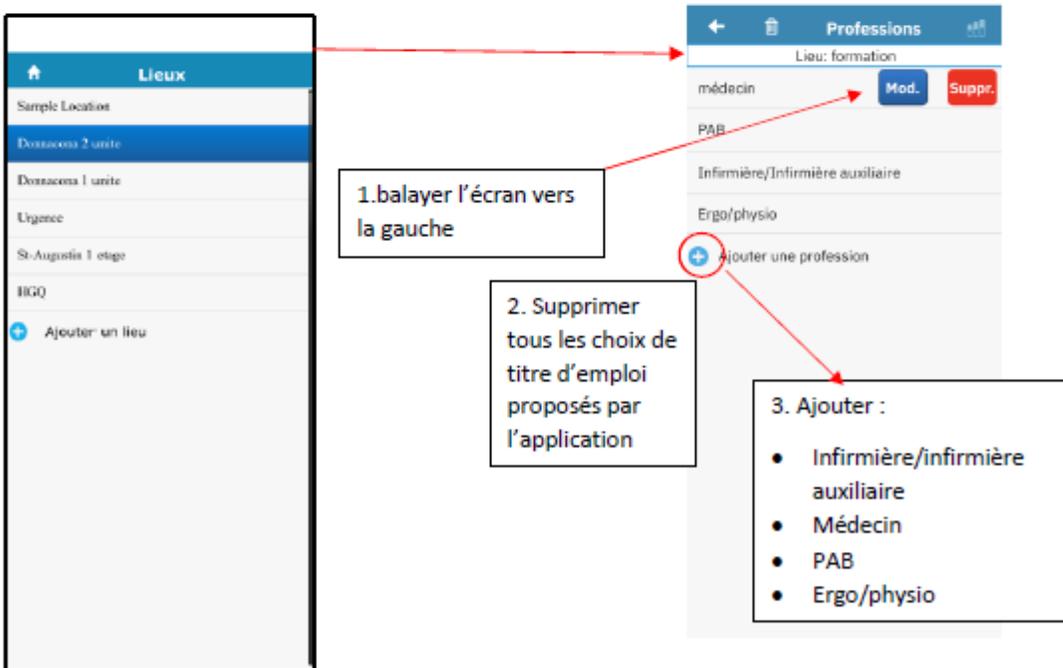
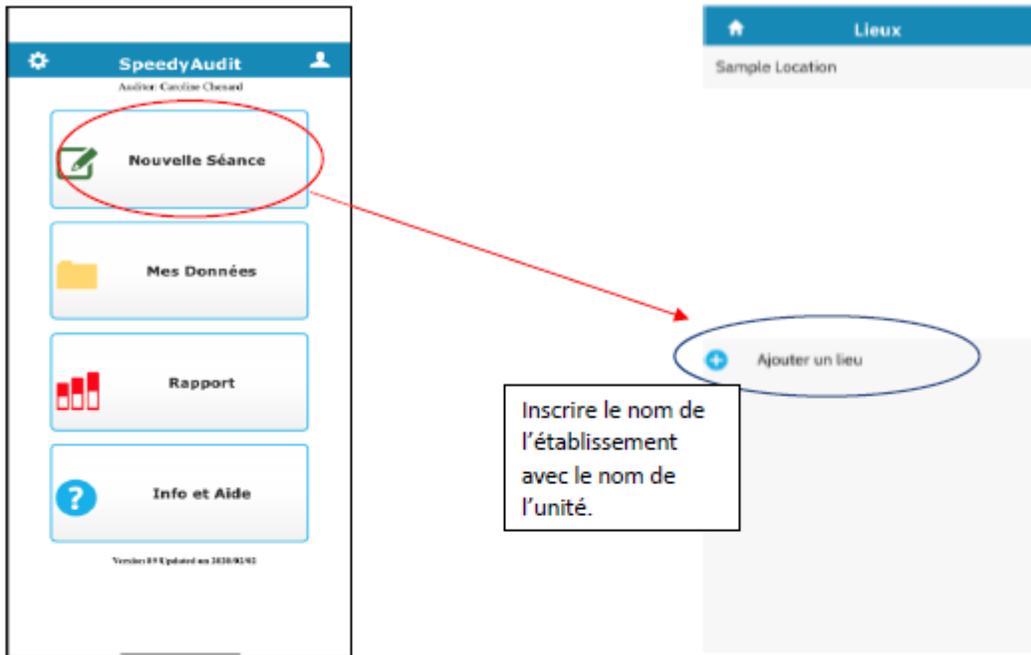
Date : / /

Pas à pas pour l'application Speedy Audit

Speedy Audit est une application qui permet de noter facilement l'observation sur le respect des indications de l'hygiène des mains (HdM). De plus, il permet de calculer le temps de friction de façon automatique. Il produit également un rapport sous forme d'Excel, ce qui évite des risques d'erreur lors de la retranscription des données.

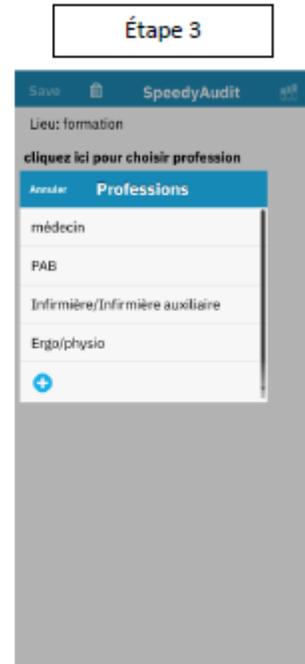
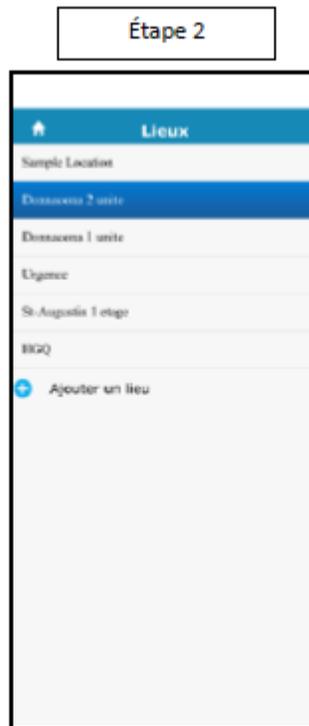
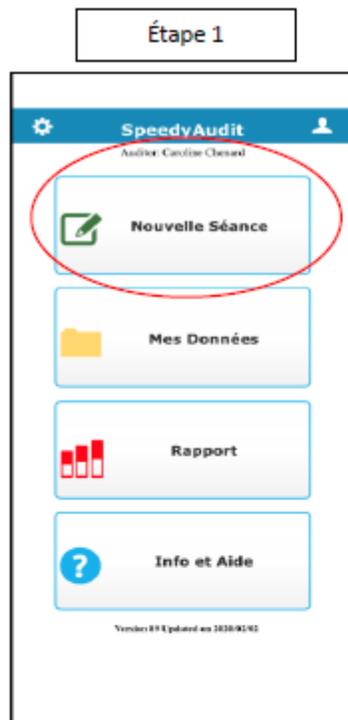
1. Pour débiter, vous devez télécharger l'application sur un cellulaire ou une tablette. Créez-vous un compte avec un courriel du CIUSSS. Les rapports seront transmis à cette adresse électronique.
2. Suivez les indications suivantes pour faire le réglage de l'application.







3. Les réglages sont faits. Ces interventions sont enregistrées dans votre appareil mobile. Vous êtes prêt à faire des audits.
4. Les prochaines étapes sont en lien avec l'utilisation de l'application.



Moment 1

Moment 4

Raté

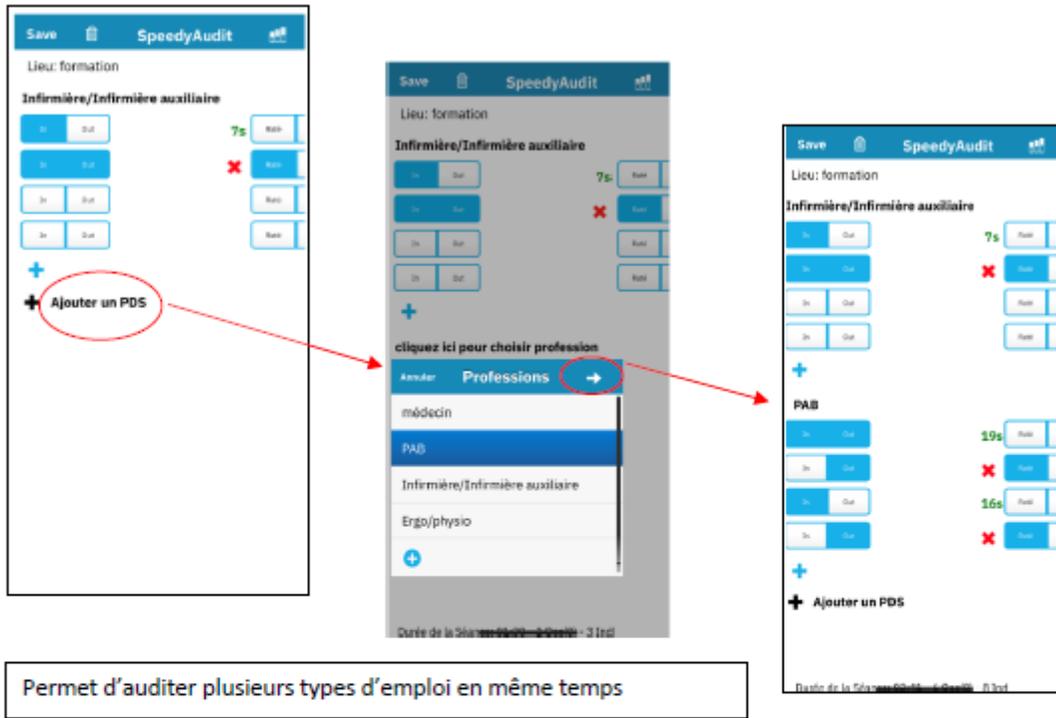
7s

Durée de la Séance: 01:12 2 Occasions (0 Incomplete) avec 3 Indications

Sélectionner au début de la friction des mains avec le produit puis sélectionner de nouveau pour arrêter le temps.

- Savon pour l'HdM au lavabo.
- Alcool pour l'HdM avec la solution hydroalcoolique

Sélectionner **Raté** lorsque l'intervenant n'a pas effectué l'HdM.



Pour toutes questions ou enjeux, référez-vous à votre conseillère PCI de votre établissement.

Merci

Fiche synthèse formations Audit Hygiène des mains

Formation Audit Hygiène des mains	
CLIENTÈLE VISÉE	Auditeurs hygiène des mains (HDM) Toutes personnes qui a été ciblé par son gestionnaire, selon les critères identifiés à la section 2.1 du Guide méthodologique pour l'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains
OBJECTIF GÉNÉRAL	Procéder à des audits d'hygiène des mains statistiquement significatifs <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les obligations et reddition de compte face aux audits d'HDM (Pratique organisationnelle requise-POR, Indicateur de gestion GESTRED et salles de pilotage) • Connaître les indications et les 4 moments où l'on doit procéder à l'HDM • Faire la distinction entre une indication et une opportunité d'HDM • Comprendre le mécanisme d'audit d'HDM • Documenter et comptabiliser les observations d'HDM à l'aide des outils disponibles • Appliquer le processus en fonction des mises en situations
TYPES DE FORMATION	Présentiel
Prérequis	<p>Lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocole relatif à l'hygiène des mains • Guide méthodologique pour l'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains <ul style="list-style-type: none"> ○ Cibler les sections suivantes : ○ Introduction, section 1, 2, 4 et 5 ○ Annexes 1, 2 et 3 (Pour l'application Speedy Audit il vous est possible de la télécharger préalablement à la formation si vous souhaitez fonctionner avec cet outil de comptabilisation) <p>Visionnement formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène des mains dans le milieu de soins et service (50 minutes) Disponible sur la plateforme «Environnement numérique d'apprentissage (ENA) » (Code 3890) <p>Référez-vous au « Guide de l'utilisateur », disponible dans la Zone CIUSSS, pour vous connecter à l'ENA, rechercher une activité et vous y inscrire. Il est à noter qu'il est de la responsabilité du gestionnaire ou de son agente administrative d'informer l'employé qu'il recevra un courriel contenant le lien permettant d'accéder à la formation en ligne.</p>
Formations	Formations interactives (Présentie) <i>N.B. : Les formations et lectures autodidactes sont préalables</i>
	Formation et mises en situation Audits HDM (durée 60 minutes) –Présentiel– L'inscription peut se faire à travers la plateforme SAGE.
	Jumelage si requis dans les sites avec la CSI-PCI et les auditeurs

Fiche synthèse formations Saisie des Audit Hygiène des mains

Formation saisie des audits d'hygiène des mains	
CLIENTÈLE VISÉE	Tous les employés concernés à effectuer de la saisie des résultats d'audits d'hygiène des mains (HDM)
OBJECTIF GÉNÉRAL	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différents outils utilisés par les auditeurs d'hygiène des mains (HDM)• Être en mesure de : saisir les résultats d'audits d'HDM dans le Service de l'intelligence des données et du développement de solutions informationnelles (SIDDSI) – Hygiène des mains des soignants• Produire des rapports-HDM UGSI
TYPES DE FORMATION	Via Teams
PRÉ-REQUIS	Lecture : Guide méthodologique pour l'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains Cibler les sections suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Introduction, sections 1, 2 et 5• Annexes 1 et 2
FORMATIONS	Les formations sont offertes en ligne, l'inscription peut être faite sur la plateforme SAGE.

Pour toutes questions référez-vous à la conseillère PCI répondante de votre centre, au canal Teams Auditeurs hygiène des mains ou à l'adresse courriel du service pci.ciusscnsss@sss.gov.qc.ca

Saisie des indications d'hygiène des mains dans le *Service de l'intelligence des données et du développement de solutions informationnelles (SIDDSI)*

Les audits complétés doivent vous être acheminés afin d'effectuer la saisie dans le SIDDSI. Selon la méthode de compilation utilisée par les auditeurs vous recevrez soit :

- Des grilles d'audits format papier ou scannés par courriel
 - Des tableaux Excel si l'application Speedy Audit a été utilisée
 - Pour faciliter les suivis, nous vous suggérons de copier les résultats des observations dans un seul document Excel (voir document joint)
 - Séparez vos audits selon le moment auquel ils sont associés : moment 1 ou moment 4.
- N.B. :** Ils doivent être entrés séparément dans le SIDDSI.

1. Cliquer sur le lien suivant pour accéder à la section hygiène des mains du SIDDSI

[Hygiène des mains - SIDDSI](#)

2. Ouvrir votre session dans le portail SIDDSI

3. Deux pages d'accueil sont possibles, voici la procédure à suivre selon la page d'accueil

3.1. Si vous arrivez sur cette page d'accueil, cliquer sur l'onglet *Autres Projets – DSISP – Hygiène des mains*

3.2 Vous pouvez également arriver sur cette page d'accueil.

4. Sélectionner les informations de l'installation pour laquelle vous avez de la saisie d'indications à effectuer :
 - a. Le type d'audit (Gested / Hors-Gested)
 - b. L'installation
 - c. L'année financière

Audits (Hygiène des mains)

Type Audit : Gested
 Installation : Centre d'hébergement Notre-Dame de Lourdes
 Année : 2024-2025

No audit	Maison	Unité	Direction	Date début audit	Date fin audit	Période	Observateur	M1	M4	Gested (calculé)
1359	CHSLD (> 100 lits)	-	DSAPA-HBS	2024-04-12	2024-04-12	1	Isabelle Langlois	11	9	OUI
1420	CHSLD (> 100 lits)	-	DGAPA-HGD	2024-05-14	2024-05-14	2	Isabelle Langlois	0	0	OUI

Audits (Hygiène des mains)

Type Audit : Gested
 Installation : Centre d'hébergement Notre-Dame de Lourdes
 Année : 2024-2025

Période de l'audit (pointing to the 'Période' column)

Créer une nouvelle période d'audit (pointing to the '+' icon in the 'Gested (calculé)' column)

No audit	Maison	Unité	Direction	Date début audit	Date fin audit	Période	Observateur	M1	M4	Gested (calculé)
1359	CHSLD (> 100 lits)	-	DSAPA-HBS	2024-04-12	2024-04-12	1	Isabelle Langlois	11	9	OUI
1420	CHSLD (> 100 lits)	-	DSAPA-HBS	2024-05-14	2024-05-14	2	Isabelle Langlois	0	0	OUI

Numéro d'audit – créé automatiquement par la base de données

Dates associées à la période d'audit

Nombre d'audits du Moment 1 (M1) et Moment 4 (M4) saisis jusqu'à maintenant

5. Il est par la suite important de choisir la bonne période associée aux audits que vous désirez saisir. Cliquez sur le symbole du crayon pour modifier la période (ajouter des audits)

Audits (Hygiène des mains)

Type Audit : Gested
 Installation : Centre d'hébergement Notre-Dame de Lourdes
 Année : 2024-2025

No audit	Maison	Unité	Direction	Date début audit	Date fin audit	Période	Observateur	M1	M4	Gested (calculé)
755	CHSLD (habitations > 100 lits)	-	DOTSDAP	2023-12-04	2023-03-31	13	Stéphane Julien	-	-	OUI

6. Cliquez sur le symbole + pour ajouter une période qui n'est pas encore créée

Audits (Hygiène des mains)

Type Audit : Gested
 Installation : Centre d'hébergement Notre-Dame de Lourdes
 Année : 2024-2025

No audit	Maison	Unité	Direction	Date début audit	Date fin audit	Période	Observateur	M1	M4	Gested (calculé)

Pour les centres hospitaliers de soins généraux spécialisés tels que l'Hôpital de Baie St-Paul et l'Hôpital de la Malbaie il y a des sections pour effectuer de la saisie d'audits Jour-Soir et Nuit. Assurez-vous de sélectionner le bon quart de travail avant d'effectuer la saisie.

Jour	Stat	Rub	Commentaire
Moment 1			
1	1	Préposés aux bénéficiaires	1 ou 18 (oui)
2	2	Infirmières / Infirmières auxiliaires	non
3	3	Infirmières / Infirmières auxiliaires	non

8. Débuter ou poursuivez la saisie des indications d'HdM :

a. Sélectionner le bon moment

- i. **Moment 1** : avant un contact avec un usager ou son environnement
- ii. **Moment 4** : après un contact avec un usager ou son environnement

N.B. :100 entrées pour des indications moment 1 sont disponibles avant les 100 indications moment 4

Afin de connaître le nombre d'indications (audits) demandé pour votre milieu, consultez l'Annexe 1 du *Guide méthodologique pour l'évaluation de la conformité*

b. Sélectionner le bon titre d'emploi

c. Sélectionner le statut de l'indication

d. Sélectionner l'unité correspondante (s'il y a lieu)

Si d'autres titres d'emplois sont indiqués dans les fichiers d'audits reçus, ceux-ci ne seront pas considérés comme valides (ex. stagiaire)

9. Cliquez sur le bouton Sauvegarder, une fois la saisie complétée, puis appuyer ensuite sur Quitter

10. Une fois que vous aurez fait Quitter, ce message s'affichera, et ce, même si vous avez déjà sauvegardé. Cliquez sur la case Oui. (Attention, si vous n'avez pas sauvegardé, les informations entrées ne seront pas conservées)



La saisie est maintenant complétée et les données enregistrées dans le portail SIDDSI.

Nous vous invitons à communiquer avec le Service de prévention et contrôle des infections pour toute question concernant les audits d'hygiène des mains au : pci.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca

Production des rapports d'Hygiène des mains dans le Service de l'intelligence des données et du développement de solutions informationnelles (SIDDSI)

1. Cliquer sur ce bouton :

Gestion des accès (Hygiène des mains)



2. Cliquer sur Rapports/Statistiques
3. Vous pourrez alors sélectionner les statistiques de milieux Gestred ou Hors-Gestred :

N.B. : Pour générer des rapports spécifiques par centre consulter la deuxième page

4. Vous pourrez alors sélectionner l'année financière et la période. Il est à noter que les périodes sont cumulatives. Donc, si vous sélectionnez la période deux, vous aurez la cumulation des périodes 1 et 2, si vous sélectionnez la période 13 vous aurez alors la cumulation de toute l'année financière.
5. Cliquer sur le type de rapport à produire
 - Par titre d'emploi
 - Par installation-Taux global et tendance trimestre
 - Par installation détails par titre d'emploi

Année : 2023-2024 Période <= 13 (Audits Gestred (toutes les unités))

Mission : CHSGS Direction : DSISP

Pour chaque onglet il est possible de :

- Générer des graphiques ou des détails (voir les 2 pictogrammes d'imprimante)
- Afficher les détails (mot inscrit en bleu au coin supérieur droit de chaque tableau)
- De plus, dans les onglets : *Par installation-Taux global et tendance trimestre* et *Par installation détails par titre d'emploi*, vous pouvez choisir la mission et la direction de votre choix

Année : 2022-2023 Période <= 13 (Audits Hors Gestred (toutes les unités))

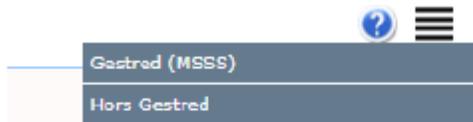
Mission : CHSGS Direction : DSISP

aux HDN des installations par titre d'emploi (indications conformes / indications effectives)

	Infectieuses et infectieuses auxiliaires (%)	Hélicocis (%)	Préposés aux soins (%)	Ergothérapeutes et physiothérapeutes (%)	TOTAL (%)
CLSC de Sali UTRP-URPT	-	-	-	-	-
Hôpital Chouveau	-	-	-	-	-
Hôpital Jeffrey Hale	-	-	-	-	-
Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré	-	-	-	-	-
Hôpital régional de Portneuf/CLSC de Saint-Raymond	-	-	-	-	-
GLOBAL (%)	-	(/)	(/)	(/)	(/)

Pour obtenir des données plus précises par installation :

1. Sélectionner le bouton Gestred ou Hors-Gestred dans le menu déroulant :



6. Cliquer sur le bouton Gestred ou Hors Gestred (au haut du menu) pour produire des rapports spécifiques par centre
7. Vous pourrez alors entrer les informations de votre centre :

Mission :	CHSGS	Direction :	DSISP
Installation :	Hôpital Jeffery Hale		
Année :	2023-2024	Période :	<= 9

8. Cliquer ensuite sur le pictogramme imprimante pour générer en tableau, enregistrer ou imprimer

N.B. : Il est également possible de générer des taux par unité. Pour ce faire vous devez cliquer sur [Bilan : Taux global de conformité par unité](#)

Il vous suffit de cliquer sur le bouton :

Mission :	CHSGS	Direction :	DSISP	Bilan : Taux global de conformité par unité
Installation :	Hôpital Jeffery Hale			
Année :	2023-2024	Période :	<= 9	

Nous vous invitons à communiquer avec le Service de prévention et contrôle des infections pour toute question concernant les audits d'hygiène des mains au : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

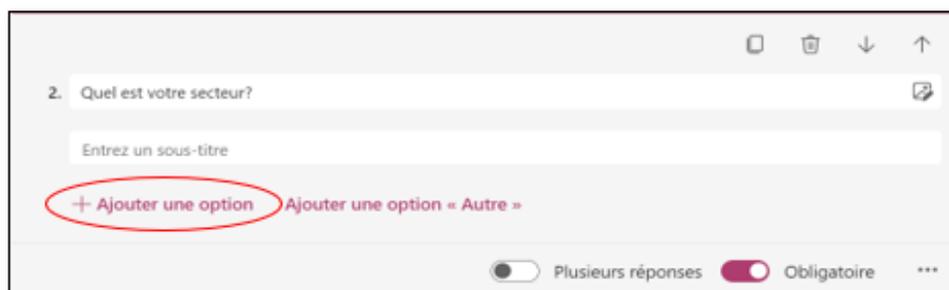
Pas à pas pour l'utilisation du sondage FORMS

1. Ouvrez le lien du sondage et cliquez sur « Dupliquer »

Formulaire à dupliquer

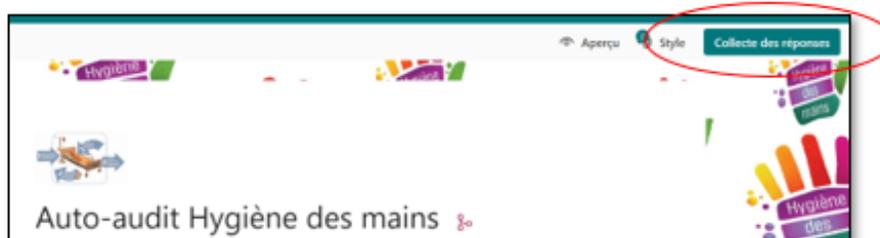


2. Cliquer sur le titre « Auto-audit Hygiène des mains » et supprimer le mot « (Copie) ».
3. Cliquer sur la question 2 intitulée « Quel est votre secteur ? »
 - a) Cliquer sur « Ajouter une option »
 - b) Inscrire un secteur
 - c) Répétez les étapes a) et b) pour ajouter tous les secteurs concernés



4. Collecte des réponses :

Afin d'envoyer et de recueillir les données des employés, cliquez sur le bouton « Collecte de réponses ».



Vous verrez apparaître la page ci-bas :

- a) Sélectionner « Tout le monde peut répondre »
- b) Cocher « Raccourcir URL »
- c) Cliquer sur « Copier » pour obtenir un lien que vous pourrez ensuite insérer dans un courriel

Envoyer et recueillir les réponses

Tout le monde peut répondre

Seuls les membres de mon organisation peuvent répondre

Certains membres de mon organisation peuvent répondre

https://forms.office.com/r/wai7ZiGRtB Copier

Raccourcir l'URL

À : nom, groupe, cor

Vo

Auto-a

5. Suite à la fermeture du sondage Forms, les résultats doivent être traités et un rapport doit être élaboré et transmis aux gestionnaires et employés. Pour effectuer le traitement des données et la production des rapports veuillez vous référer à la procédure en cliquant sur le lien suivant :

<https://support.microsoft.com/fr-fr/office/v%C3%A9rifier-et-partager-les-r%C3%A9sultats-de-votre-formulaire-02859424-341d-406f-b32a-9a0fbaf357af>

Auto-audit / Hygiène des mains (HDM)

L'hygiène des mains est considérée comme le moyen le plus important afin de réduire les infections nosocomiales. Dans un processus d'amélioration continue et au regard de la conformité aux pratiques d'HDM, chaque membre de l'équipe doit compléter ce sondage à 5 reprises sur une période de 30 jours. Les sondages doivent être effectués à 5 moments différents après une intervention auprès d'un usager.

Définitions :

Contact direct : implique le contact peau à peau (physique) ex. : poignée de main

Environnement de l'usager :

- **Chambre individuelle** : Toute la pièce
- **Chambre partagée** : L'espace qui entoure le rideau ou un (1) mètre autour du lit
- **Salle de soins/services** : L'espace qui entoure le rideau ou un (1) mètre autour de l'usager
- **Domicile** : Tout le domicile
- **Espace où l'intervention est réalisée** (ex : bureau d'intervention, école, entreprise) : un (1) mètre autour de l'usager

Liquides biologiques : Substance produite par le corps humain (ex : urine, selle, sang, vomissure, sécrétions vaginales, salive)

Intervention aseptique : Exemples : Préparation et administration de médicament/vaccin, tout type de prélèvement, soins de plaie, prise de glycémie.

① Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'usager ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? Si oui passez à la question 3. Si non, passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u> ?		
4. Avez-vous été exposé a des liquides biologiques ? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5. Si non, passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides biologiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec l'usager ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? Si oui, passez à la question 8. Si non, vous avez terminé!		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

② Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'usager ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? Si oui passez à la question 3. Si non, passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u> ?		
4. Avez-vous été exposé a des liquides biologiques ? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5. Si non, passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides biologiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec l'usager ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? Si oui, passez à la question 8. Si non, vous avez terminé!		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

③ Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? Si oui passez à la question 3. Si non, passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u> ?		
4. Avez-vous été exposé a des liquides biologiques ? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5. Si non, passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides biologiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? Si oui, passez à la question 8. Si non, vous avez terminé!		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

④ Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? Si oui passez à la question 3. Si non, passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u> ?		
4. Avez-vous été exposé a des liquides biologiques ? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5. Si non, passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides biologiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? Si oui, passez à la question 8. Si non, vous avez terminé!		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

⑤ Auto-audit HDM	Oui	Non
1. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
2. Avez-vous effectué une intervention aseptique? Si oui passez à la question 3. Si non, passez à la question 4		
3. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>avant l'intervention aseptique</u> ?		
4. Avez-vous été exposé a des liquides biologiques ? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée) si oui passez à la question 5. Si non, passez à la question 6		
5. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le risque d'exposition</u> à des liquides biologiques? (Ex : changement culotte incontinence, irrigation oreille, aide à se moucher, manipulation lingerie souillée)		
6. Avez-vous effectué l'hygiène des mains <u>après le contact direct</u> avec l'utilisateur ou son environnement?		
7. Avez-vous manipulé des aliments ou du matériel qui est en contact avec des aliments? Si oui, passez à la question 8. Si non, vous avez terminé!		
8. Avez-vous effectué l'hygiène des mains à l'eau et au savon <u>avant</u> de manipuler les aliments ou le matériel qui a été en contact avec les aliments?		

Exemple de courriel

De : Directeur-trice
Destinataires : Gestionnaires

Bonjour,

Dans un souci d'amélioration continue au regard des pratiques d'hygiène des mains, nous sollicitons votre collaboration pour transmettre cette information aux travailleurs de vos secteurs d'activités respectifs.

Pour le personnel n'ayant pas accès à un ordinateur, rendre disponible des formulaires en format papier. (joindre le formulaire papier)

Bonjour,

Dans un souci d'amélioration continue au regard des pratiques d'hygiène des mains, nous sollicitons votre collaboration afin de compléter 5 auto-audits d'hygiène des mains d'ici le AAA/MM/JR via le lien suivant : ajouter le lien du sondage FORMS

Les sondages doivent être effectués à 5 moments différents après une intervention auprès d'un usager dans les 30 prochains jours.

Si vous effectuez le sondage par un formulaire papier, vous devez retourner vos 5 formulaires complétés à inscrire le nom de l'agente administrative pour qu'elles effectuent la transcription des données sur des formulaires en ligne.

Le lien pour le sondage FORMS fermera le AAA/MM/JR

Merci de votre collaboration à l'amélioration de la qualité des soins et services.

*Mme ou M
Directeur-trice*

Rapport d'évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains (HDM)

Identification de la direction
Période de l'auto-audit



Évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains (HDM)

Identification de la pratique organisationnelle requise (POR)

La conformité aux pratiques établies en matière d'hygiène des mains fait l'objet d'une évaluation

Tests de conformité (3) :

1. La conformité par rapport aux pratiques d'hygiène des mains est évaluée
2. Les résultats de l'évaluation de la conformité par rapport aux pratiques d'hygiène des mains **sont communiqués aux membres de l'équipe** et aux bénévoles.
3. Les résultats de l'évaluation de la conformité par rapport aux pratiques d'hygiène des mains **sont utilisés pour apporter des améliorations** à ces pratiques.

N.B Toutes les sections surlignées en jaune sont des informations à inscrire par la direction

Évaluation de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains (HDM)

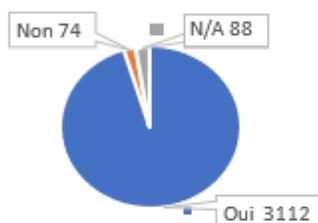
Nombre d'audits réalisés : **XXX inscrire le nombre**

Période auditée : **inscrire la période d'auto-audit**

Secteurs d'activités : **inscrire les secteurs d'activités incluent dans le rapport**

Résultats globaux (tous les secteurs d'activités)

Moment 1
Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement



Moment 2
Avant une
intervention
aseptique

Insérer un graphique pour chacun des moments

Moment 3
Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4
Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Résultats par secteurs d'activités

Moment 1

Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Moment 2

Avant une
intervention
aseptique

Moment 3

Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4

Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Résultats par secteurs d'activités

Moment 1

Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Moment 2

Avant une
intervention
aseptique

Moment 3

Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4

Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Résultats par secteurs d'activités

Moment 1

Avant le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Moment 2

Avant une
intervention
aseptique

Moment 3

Après un risque de
contact avec les liquides
organiques

Moment 4

Après le contact avec
l'utilisateur ou son
environnement

Informations importantes

- Information importante
 - Consulter [le site du CIUSSS Capitale Nationale – Hygiène des mains](#)
 - [Politique relative à l'hygiène des mains](#)
 - [Protocole relatif à l'hygiène des mains](#)
 - [Fiches d'information](#)
 - Certificats de reconnaissance
- Formation et perfectionnement sur l'hygiène des mains (HDM)
 - S'assurer que 100% du personnel sous votre responsabilité qui offre des soins et services aux usagers ont visionné la formation « Hygiène des mains en milieu de soins et services » d'une durée de 45 minutes sur la plateforme ENA

Pour toutes questions relatives à l'hygiène des mains, veuillez adresser votre demande au service de PCI à l'adresse suivante : pci.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Prochaine période d'audit : **AAAA/MM/JJ**